

La Lettre

des élus communistes et apparentés

n°13 - Décembre 2009

100

Alors que les milieux bancaires et boursiers ont repris leurs «bonnes habitudes», il y a ce chiffre implacable : depuis le mois de juin, 100 demandes de RSA par mois sur Vénissieux sont enregistrées. En juin, le nombre de demandeurs était déjà de 2985. Dont, notamment, 1745 demandeurs RSA, 210 demandeurs ayant une activité et 396 travailleurs pauvres. L'explosion de la précarité est bel et bien là.

Conseil municipal de la ville de Vénissieux du 14 décembre 2009



En 2010, les communes ont encore un peu la maîtrise de leurs choix, de leur destin et de leur budget. Mais le rouleau compresseur de la réforme des collectivités territoriales est déjà en marche. En finir avec l'autonomie financière des communes, assujettir leurs ressources aux dotations que voudront bien leur accorder l'Etat, la Région ou le Grand Lyon, future métropole, c'est le projet de destruction finale que mène le gouvernement Sarkozy en s'attaquant au socle même de la République, aux 36.000 communes de France et aux départements, issus de 1789.

En 1944 le CNR, avec les communistes en son sein, mettait en place les principes d'une République sociale. L'objectif manifeste de Sarkozy and Co est aussi de détruire ces acquis républicains conquis par le combat des Résistants à la Libération. C'est l'attaque organisée contre les communes, leurs élus, leurs agents, les services publics, contre les familles populaires et les exploités. Nous n'avons plus le choix, il nous faut nous lever, nous révolter aux côtés des élus communistes et républicains. Alors, formons pour 2010 des vœux de réveil citoyen, de combat, de lutte et de rébellion.

Henri Thivillier

Président du groupe des élus communistes et apparentés

// Dossier

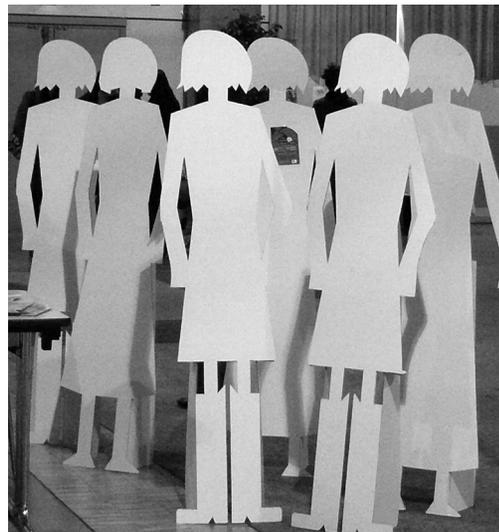
Les violences faites aux femmes sont autant inadmissibles qu'insupportables dans une société moderne et démocratique comme la nôtre. Afin qu'elles ne restent plus couvertes par la loi du silence, des associations se mobilisent depuis plusieurs années pour informer, dénoncer les violences, et revendiquer une grande loi sur les violences intra-familiales.

Brisons le silence contre les violences conjugales

Le festival mené par l'association Fi-Actions autour des violences conjugales allie chaque année réflexion et convivialité : au programme, débats, manifestations culturelles, concerts, ateliers, jeux interactifs... Dans ce cadre, pour la deuxième année consécutive, un Village associatif s'était installé salle Irène Joliot-Curie le 24 novembre dernier, à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Village associatif

La ville de Vénissieux a été la seule de l'agglomération lyonnaise à accueillir la manifestation sous cette forme. Ce « Village » composé de stands attractifs, souvent accompagnés d'expositions et d'incitations à la citoyenneté, montre qu'il est possible d'évoquer des sujets graves sans tomber ni dans le didactisme ni dans la victimisation. Les jeunes, emmenés ici par des professeurs motivés, engrangent des informations et participent aux débats mis en place par la dizaine d'associations locales ou nationales présentes toute la journée ; chacune d'entre elles met à la disposition du public ses propres outils pédagogiques : sur les violences, les rapports garçons-



Sortir de l'omerta, sortir de l'anonymat. La deuxième édition du festival Brisez le silence à Vénissieux a mis l'accent sur la prévention et la sensibilisation contre les violences conjugales, un véritable fléau de société.

filles, l'homophobie, la citoyenneté, la lutte contre les intégrismes.

La réalité des chiffres concernant les violences conjugales donne une idée de l'ampleur de la tâche. Les violences atteignent les femmes dans plus de 90% des cas ; une

- Venez assister au prochain Conseil Municipal -

le 1er février 2010 à 18h30,
salle Jacques Duclos (3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville)

femme meurt tous les 3 jours sous les coups d'un conjoint (156 mortes en 2008, et 27 morts d'hommes, dont la moitié tués par des épouses ou compagnes en état de légitime défense). Les jeunes femmes sont les plus vulnérables de toutes : c'est entre 18 et 34 ans qu'elles sont le plus exposées à la violence. Elles sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à se déclarer victimes de violences domestiques, des coups aux mariages forcés.

Un enjeu de santé publique

Les jeunes sont les victimes, directes et indirectes, des violences conjugales perpétrées sous diverses formes : des coups

aux menaces, des insultes à l'enfermement, de la privation de liberté d'expression jusqu'à l'enlèvement d'enfants, le recel des papiers, la spoliation des biens... Parmi les jeunes qui vivent la violence au quotidien dans leur cercle familial, beaucoup risquent de se retrouver eux-mêmes un jour ou l'autre en grande détresse. C'est donc une lutte de longue haleine qui s'est engagée sur un sujet longtemps demeuré «tabou», et qui commence juste à être reconnu et combattu...

DES INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

Le Village organisé par FilActions est le reflet de l'activité en profondeur menée dans la ville. Cette année 2009 (comme en 2008), une vingtaine de classes a été sensibilisée à la prévention et à l'information dispensée par FilActions dans quatre collèges et lycées. Avec les EPJ (Equipements polyvalents Jeunesse) qui ont participé en écrivant des textes de slam sur les violences vécues au quotidien, cela fait près de 2500 jeunes Vénissiens sensibilisés aux violences.

«Violences conjugales : toute la société est concernée !»

INTERVIEW DE MICHÈLE PICARD, MAIRE DE VÉNISSIEUX



Michèle Picard a tenu à conserver la délégation Droits des femmes, au moment où la condition des femmes connaît une régression sans précédent, en France et dans le monde entier. Interview.

Quel est le bilan de cette deuxième édition « Brisez le silence » à Vénissieux ?

► **MICHELE PICARD** : «Le bien-fondé de cette journée n'est plus à démontrer : il rend visibles à la fois les violences conjugales qui s'exercent surtout sur les femmes et les jeunes filles, et ce qui peut contribuer à faire changer les mentalités. Il faut sensibiliser à grande échelle et sans relâche, toute la société est concernée»

Sur le terrain, que faudrait-il améliorer ? Les violences conjugales sont-elles plus présentes à Vénissieux qu'ailleurs ?

► **MICHELE PICARD** : «Il faut améliorer la prise en charge des femmes, et être en mesure de leur proposer un hébergement en cas de violences ; il faut développer la prévention et l'information, en particulier auprès des jeunes qui ont des représentations très figées sur les rapports filles-garçons. Eux-mêmes peuvent être les victimes collatérales des drames familiaux.

Pour nous, le constat est clair : il s'agit de s'attaquer aux discriminations les plus coriaces et les plus ancrées dans la vie quotidienne. Les femmes sont vulnérables partout, pas uniquement dans des cités comme la nôtre ! Les violences conjugales touchent l'ensemble de la société, y compris dans les beaux quartiers. Il faut enrayer la spirale des violences d'abord dans les têtes, et dans les foyers.»

Une loi-cadre en matière de prévention des violences conjugales pourrait-elle améliorer la situation ? L'Etat est-il à la hauteur ?

► **MICHELE PICARD** : «L'enjeu est

national, mais rien ne bouge au niveau de l'Etat. Pourtant le projet d'une loi-cadre a été lancé en 2007. Le Parti Communiste a été le seul à approuver sans réserves le texte mis au point par un collectif d'associations féministes. Sur cette question comme sur d'autres, le gouvernement se contente d'effet d'annonces. Concernant les violences conjugales, c'est ce que j'appelle une démission en forme de non-assistance à femmes en danger. Mais quand une femme appelle au secours, qu'elle arrive avec ses enfants en bas âge, sans bagages, parfois sans papiers parce qu'ils lui ont été confisqués, qui s'en occupe ? Les associations et les collectivités locales ! Idem quand il faut trouver un logement convenable et sécurisant. Au lieu de prendre le problème à bras-le-corps, Sarkozy se contente de faire des coupes claires : baisse très importante des subventions aux associations de terrain, coupes drastiques en matière de dotation pour les municipalités. Les collectivités locales ne peuvent porter à bout de bras l'ensemble de ces enjeux de société.»

► Mosquée turque

Le tribunal administratif a annulé le permis de construire de la mosquée turque de la rue des Frères Amadéo en estimant insuffisant le nombre de places de stationnement. Ce jugement peut surprendre quand on connaît les capacités de parking des certains établissements tels que les stades, les équipements culturels... Le fond du projet n'est pas remis en cause. Il faut aujourd'hui trouver une solution technique à la question technique soulevée par le TA. C'est pourquoi l'association « Milli Görüs » fait appel, tout comme la ville. Enfin, comme le rappelle Michèle Picard, « il s'agit d'une politique volontariste de la ville pour sortir l'islam des bas des tours et des locaux industriels ».

► Chaufferie : le verdict sans appel de l'expert

Le rapport d'expertise conclut que les désordres constatés mettent l'ouvrage en péril et le rendent impropre à sa destination. La responsabilité revient pour l'essentiel aux concepteurs et constructeurs. L'expert cite l'hypothèse d'un changement complet. La ville va donc pouvoir faire appel aux garanties et assurances pour le financement de la reconstruction en cours. L'expert évalue aussi les préjudices liés à l'exploitation pour un montant proche de celui estimé par la ville. Sans lien contractuel avec le constructeur, les abonnés, bailleurs ou syndicats ne peuvent se retourner contre lui pour non-respect des obligations contractuelles, mais peuvent le mettre en cause pour faute. Des actions pour les abonnés sont à l'étude.

LES INTERVENTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL



OL LAND : L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DOIT PRÉVALOIR

PAR **MICHÈLE PICARD**

« Une majorité d'élus communautaires a approuvé la révision du PLU et le lancement de la concertation pour les accès au futur stade à Décines. Les conseillers communautaires communistes vénissiens se sont abstenus. Écoutons les populations concernées ! Quelles seront les conséquences du Grand Stade sur les flux de circulation routière, la préservation des espaces naturels, sur les fractures urbaines de l'est et sud-est lyonnais ? Comment seront financés les autres projets tout aussi importants pour le développement urbain et économique de l'agglomération ? Le rôle des collectivités est-il de contribuer au développement d'intérêts économiques privés ? Pour les élus communautaires vénissiens, seul l'intérêt général prévaut. »



DÉPLACEMENT DES SALARIÉS : TROUVER DES ALTERNATIVES

PAR **PIERRE-ALAIN MILLET**

« Le plan de déplacement d'administration (PDA) permet aux administrations de participer au rééquilibrage des déplacements en incitant les salariés à privilégier des solutions alternatives à la voiture. Une étude sur les déplacements des agents va être conduite avec le Sytral afin de proposer des actions concrètes, car il ne suffit pas de déclarations d'intentions pour créer les conditions pratiques de changements. L'incitation à l'usage des transports en commun grâce à la participation financière de l'entreprise au coût de l'abonnement est une première mesure. Il faudra trouver comment favoriser l'intermodalité, l'utilisation du vélo, le co-voiturage... 3 dimensions sont nécessaires: environnementale, sociale et économique. »



CENTRE SOCIAL ROGER VAILLAND

PAR **MICHÈLE PICARD**

« L'objectif est de fixer le cadre et les moyens à mettre en œuvre pour rouvrir un centre social. Le Centre social E. Cotton serait porteur du projet. Un diagnostic sera établi ainsi qu'une analyse des besoins pour aboutir à un projet complémentaire et original dans les activités proposées. Le Centre E.Cotton accueillera tous les enfants des Minguettes dans les centres de loisirs et assurera le secteur développement social pour tous ces habitants. L'accompagnement scolaire et les activités jeunesse sont assurés par les EPJ et la maison de quartier Darnaise. La ville a pris ses responsabilités en continuant à proposer aux habitants les services existant avant la réouverture d'un centre social dans le premier semestre 2011. »

CARBONE SAVOIE DES INVESTISSEMENTS POUR RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Lors de l'AG du Conseil de quartier J. Guesde, une habitante s'est inquiétée des rejets de l'usine Carbone Savoie : « on voit des taches sur nos véhicules, donc on imagine que nos poumons sont touchés aussi ». Carbone Savoie est spécialisée dans la fabrication en matériaux carbone et graphite. Cette production rejette des particules de goudron dans l'air. Suite à cette remarque, la Présidente du conseil de quartier, Saliha Prudhomme Latour, en collaboration avec l'adjoint à l'environnement et le Conseil Citoyen de Développement Humain et Durable a interpellé le directeur de l'usine afin de trouver une solution.

Une visite de l'usine a été organisée durant le mois de juin. Durant cette rencontre, le directeur a annoncé qu'un investissement lourd allait être fait pour réduire fortement les rejets de particules, et supprimer les rejets de goudrons... Comme le remarque la Présidente du conseil de quartier, le travail de concertation, de discussion qui a été mené entre les habitants et l'entreprise « montre que la ville s'inquiète de ces



questions ».

Les questions de développement et d'environnement sont aujourd'hui cruciales. Les entreprises représentent une large part de la pollution mondiale. L'exemple des investissements de l'usine Carbone Savoie montre les possibilités d'actions.

L'AGENDA 2010

Les 13, 15 et 21 janvier : c'est le mois traditionnel des vœux. Michèle Picard les présentera au personnel le 13; aux associations et personnalités le 15 janvier (salle Joliot-Curie, à 18h); et à la presse le 21 janvier. **Le 19 janvier** : Les écoles primaires recevront leurs récompenses pour la Foulée Vénissienne de 2009, le mardi 19 janvier, à 17h à l'Hôtel de ville. **Le 23 janvier** : La Maison des associations Boris Vian sera inaugurée officiellement le samedi 23 janvier à 11h. **Le 26 janvier** : La Maison de quartier Darnaise présentera également ses vœux à 17h30 dans ses propres locaux. **Les 21 et 29 janvier** : Le groupe des élus communistes et apparentés vous invite à participer aux rencontres organisées par le Parti Communiste afin de discuter de la réforme des collectivités prévue en 2010 : vous avez rendez-vous le jeudi 21 janvier à 18h30 au Foyer Vaillant Couturier et le vendredi 29 janvier à 18h30 au Foyer Max Barel.

EXIGEONS LE DROIT À UNE VIE DIGNE !

7 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, 2 millions de travailleurs pauvres, 16 000 enfants sans domicile fixe, 3 millions de personnes sans logement ou mal-logés... Un seul mot : hon-teux ! la majorité municipale a fait de la lutte contre la pauvreté une priorité de son mandat 2008/2014. Mise en place lors de la réunion publique de novembre 2008, la commission de « lutte contre la pauvreté : pour une vie digne » a centré ces travaux 2009 sur les familles monoparentales, car ces parents isolés avec des enfants sont particulièrement touchés par le manque de revenus. Plus de 150 personnes s'étaient déplacées pour la restitution des travaux qui a eu lieu le 3 décembre. Avant la commission, la Marche régionale des chômeurs a été reçue à l'hôtel de ville. Elle a été initiée par le collectif Droits nouveaux, qui regroupe de nombreuses associations, syndicats, avec le soutien de partis politiques.

Premier constat : l'isolement d'un grand nombre de familles : personnes qui ne travaillent pas, qui ont un sentiment d'échec, qui ont peur des institutions... ce sont des familles qui aujourd'hui sont invisibles. Des propositions doivent maintenant être élaborées, par exemple sur les modes de garde d'enfants et sur l'accès à la santé. La pauvreté, ce sont des gens qui ne peuvent plus joindre les deux bouts, qui sont obligés de limiter les soins, les repas, qui font face à un endettement croissant... Au cœur de l'exploitation économique, les salaires baissent, les conditions de travail se dégradent. Il faut donc sans cesse rappeler que ces situations d'extrême précarité sont essentiellement liées à la dégradation de l'emploi, notamment en cette période de crise, à la question des profits financiers et du « règne de l'argent ».



L'Etat doit assumer ses responsabilités de redistribution et de protection. Michèle Picard a donc décidé de l'interpeller à travers une pétition « Exigeons le droit à une vie digne ». Des propositions sont faites au chef de l'Etat pour enrayer la pauvreté dans notre pays : un réel accès aux soins de qualité pour tous ; un moratoire suspensif de tous les plans de licenciements dans les entreprises qui réalisent des profits et/ou distribuent des dividendes à leurs actionnaires ; une garantie d'accès au logement pour tous et un arrêt de la machine à exclure les familles qui, faute de ressources suffisantes, ne peuvent accéder à ce droit constitutionnel. Cette pétition prolonge les actions menées par les élus communistes et apparentés de la ville, telles que les arrêtés anti-expulsion, anti coupure énergie. Cette carte pétition est disponible en mairie et dans de nombreux lieux publics (mairies annexes, maisons de quartier, centre sociaux...). Les cartes seront adressées collectivement au Préfet de Région fin mars-début avril, période à laquelle prendra fin la trêve hivernale.

➤ LES ECHOS DU CONSEIL

► **NI QUEUE NI TÊTE** : lors du dernier conseil, M. Benedetti s'est offusqué de constater que dans la mosquée en construction, deux salles de prière sont prévues : une pour les femmes, une pour les hommes. La lutte pour la mixité serait-elle donc devenue une priorité du Front National ? Michèle Picard lui a rappelé ses propres paroles misogynes et sexistes lors du conseil d'octobre où il traitait de gadget le projet appelé « Respect » mené par l'association Traction Avant, qui visait à lutter contre les violences faites aux femmes. ► **QUI PARLE AU NOM DE QUI** : Une partie des élus socialistes a quitté l'assemblée lors de la prise de parole de Samia Hamdiken Ledesert, en son nom propre. Elle est revenue sur la Mosquée turque pour stigmatiser la politique de l'ancien maire et député André Gerin. Serait-ce un désaveu du groupe socialiste envers sa conseillère ? En tout état de cause, le débat sur la place de l'islam en France doit prendre un peu de hauteur, loin des amalgames nauséux du FN ou des critiques en forme de petits règlements de comptes.

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions par courrier
au Groupe des élus communistes et apparentés, - 5 avenue Marcel-Houël, 69200 Vénissieux-,
par mail à : groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe <http://gec.venissieux.org/>